

## I-Avis de demande de cotation

Avis n° : 045 /SONEB/DG/PRMP/DAAG/S-PRMP

**Objet : Acquisition de climatiseurs**

**Référence : S\_DAAG\_67854**

1. Cet Avis de demande de cotation fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics **de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)** publié sur le SIGMaP le 18 novembre 2022.
2. La SONEB a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer ses dépenses de fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de climatiseurs.
3. La SONEB sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir la prestation relative au marché cité au point précédent.
4. La participation à cette demande de cotation telle que définie par la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier de Demande de Cotation et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 dudit Code.
5. Le délai d'exécution du marché est de deux (2) mois.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. **Pour les anciennes entreprises**
    - *Exigences techniques et expériences :*
      - o Etre une entreprise spécialisée dans le domaine de la climatisation et le froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
      - o Avoir réalisé au moins deux (2) marchés de fournitures similaires de montants minima de six millions (6.000.000) FCFA HT chacun au cours des cinq dernières années (2017-2018-2019-2020-2021) (**Joindre les attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive + de la page de garde et de signature des contrats y relatifs; en original ou en copie légalisée).**
    - *Exigences financières :*
      - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen égal au moins à dix millions (10.000.000) FCFA (**Joindre les états financiers certifiés des années 2019, 2020 et 2021**) ;
      - Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

**b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence****- Exigences techniques et expériences**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la climatisation et le froid (à prouver par le Registre de commerce ou les statuts) ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BTS en gestion ou en froid et climatisation ayant participé à au moins deux (2) marchés similaires (**Joindre les attestations de travail et CV du personnel en original ou en copie légalisée**).

**- Exigences financières :**

- Fournir la preuve d'assurance des risques professionnels (Responsabilité civile professionnelle) de montant minimum de dix millions (10.000.000) FCFA ;
- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose de ressources sur fonds propres ou peut bénéficier de crédits bancaires d'un montant minimum d'un montant minimum représentant trente pour cent (30%) du montant de l'offre.

Voir le dossier de demande de cotation pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la *Direction Générale de la SONEB ; Hugues MEHOU, PRMP-SONEB ; prmp@soneb.bj* et prendre connaissance des documents de la demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir sans frais un dossier de demande de cotation complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** à compter du.....~~17.3.DEC.2022~~.

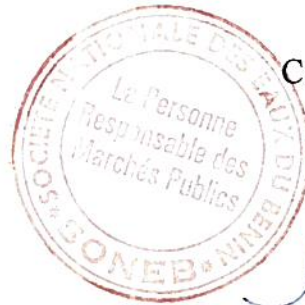
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'originale de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique avec la mention « **ADC n°...../22/SONEB/DG /PRMP/DAAG/S-PRMP relatif à l'acquisition de climatiseurs** » à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la PRMP, 1er étage de la Direction générale de la SONEB, au bureau 113-bis** au plus tard le.....~~2.0.DEC.2022~~.....à 9h 30. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

10. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de conférence du 3<sup>ème</sup> étage de la Direction générale**, le même jour à 10h00.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100.000) FCFA conformément aux dispositions de l'article 68 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier de demande de cotation.

12. Les offres ne seront ouvertes que lorsqu'un minimum de trois (03) plis sera obtenu.



Cotonou, le 12 DEC 2022

**Hugues MEHOU**

Personne Responsable des Marchés Publics